

De l'Utopie aux répercussions de la Révolution de Juillet 1830 au Québec

André BERTRAND

Les voyages au long cours des grands explorateurs, d'Amerigo Vespucci, de Christophe Colomb et de Vasco de Gama, inspirent à l'homme agonisant de la fin du Moyen Âge, décimé par la peste et opprimé par les *condottieres*, un espoir de Renaissance qu'avive la célèbre *Utopie* de Thomas More en préconisant l'abolition de la peine de mort et la journée de travail de huit heures en 1516, 450 ans avant qu'elles ne deviennent réalité.

Pour se dédouaner de « la menaçante obscénité du monde tel qu'il va¹ » ou tel qu'il est², l'homme se construit, à partir de 1516, des utopies-programmes. Il s'en construit par dizaines, il s'en construit par centaines, pendant près de trois siècles, quand l'utopie devient « acte » en 1789³. Mais avant cette date butoir, paraît encore une ultime utopie codante, où la cité idéale se transporte de l'Ailleurs tristement souillé depuis 1516 au Futur à réinventer, *L'an 2440* de Sébastien Mercier en 1771. Là-dessus commence l'utopie en acte, le 14 juillet, par la prise de la Bastille appelée de leurs vœux tant par Mercier que par son correspondant, l'avocat en rupture de ban et contestataire intégral, Henri Linguet dont une Bastille démolie orne la couverture des mémoires de captivité publiés à Londres en 1783⁴.

L'Idéal de 1789 ne s'enracine vraiment dans les mœurs qu'en 1870 avec l'instauration de la Troisième République, irréversible au-delà des sursauts de Juillet 1830 et Février 1848. C'est ce qu'enseigne l'histoire à ceux qui, à l'instar de l'inépuisable Chateaubriand ou de la savante Simone de Beauvoir, se donnent la peine de la déchiffrer dans la longue durée d'« un siècle ou plus⁵ ».

Percevant sous la déchéance de Charles X le substrat d'une « révolution générale » amorcée quarante ans auparavant, Chateaubriand, dans un de ces raccourcis saisissants dont il a le

secret, considère que « le 28 juillet 1830 n'est que la suite forcée du 21 janvier 1793 » ou « la conséquence de la décapitation de Louis XVI ». « La Révolution parut s'éteindre dans la gloire de Bonaparte et dans les libertés de Louis XVIII, observe-t-il, mais son germe n'était pas détruit : déposé au fond de nos mœurs, il s'est développé quand les fautes de la Restauration l'ont réchauffé, et bientôt il a éclaté⁶ ».

Le regard tourné vers l'avenir – un avenir qui l'exaspère en tant qu'Éternel ayant absorbé un élixir de longue vie et n'aspirant qu'au néant –, le Raymond Fosca de Simone de Beauvoir corrige de son côté son interlocuteur Armand qui se désole des « morts pour rien » des Trois Glorieuses des 27, 28 et 29 Juillet et lui rétorque qu'« ils sont morts pour la Révolution de demain » : « Pendant ces trois journées, le peuple a découvert son pouvoir ; il ne sait pas encore s'en servir, mais demain il saura⁷ ».

Qu'en est-il de l'accueil alors réservé par les Canadiens à cet événement, qu'il s'agisse du haut clergé, ou du monde journalistique ? C'est ce que je me propose d'observer dans les pages qui suivent, en examinant l'époque mouvementée de ces années trente où l'utopie d'un monde meilleur se soldera pour les rebelles par la plus sombre des dystopies.

Nommé premier évêque de Montréal en 1820, Monseigneur Jean-Jacques Lartigue ne semble rattacher 1830 à 1789 que pour mieux les noircir l'un par l'autre dans l'esprit de son confident le curé Viau : « La nouvelle Révolution en France, lui représente-t-il le 9 octobre 1830, a déjà tué plus de monde dans un mois que n'avait fait l'ancienne dans les deux premières années⁸ ». Raisonnablement on ne peut plus spécieux puisque l'avènement du « roicitoyen » Louis-Philippe, avec ses quelques centaines de victimes parcimonieuses⁹, s'accomplit en définitive sans effusion de sang majeure par rapport à 1789.

On ne saurait jauger de manière pertinente les échos des Trois Glorieuses au Bas-Canada sans dépeindre d'abord brièvement

la crise politique dans laquelle la colonie s'enfonça déjà et qui tantôt, après l'échec des Rébellions de 1837-1838, trouvera son aboutissement provisoire dans l'imposition successive de l'Union avec le Haut-Canada en 1840 et de la Confédération en 1867.

Dès 1822, le gouverneur Dalhousie propose à la Chambre d'assemblée consentie en 1791, trente ans après la Conquête, un premier projet d'Union que le charismatique Louis-Joseph Papineau¹⁰ fait avorter dans l'œuf au plus vif déplaisir des mandarins désignés d'office aux Conseils législatif et exécutif. Durant l'hiver de 1827, la troisième session du douzième Parlement, au cours de laquelle la députation exige un droit de regard sur le budget et la liste civile, dégénère en affrontement systématique entre les deux paliers de gouvernement. C'est alors que la moitié des 79 résolutions émanées de la Chambre sont rejetées par le Conseil législatif, ou lui sont retournées pour amendements¹¹, avant que Dalhousie, offusqué par un dernier vote le désapprouvant par 32 voix contre 6, ne la proroge le 8 mars.

En novembre suivant, la première session du treizième Parlement donne lieu dès son ouverture à une collision frontale Papineau - Dalhousie. Forte d'une demi-douzaine d'opposants additionnels, l'Assemblée n'a pas aussitôt remis le « Mirabeau de l'Amérique du Nord » en selle, comme orateur, par 39 voix contre 5, que le représentant de la Couronne ne la dissout dans un coup de force.

En février 1828, muni d'une pétition de 87 000 noms (toute la colonie ne compte que 550 000 habitants¹²), un trio composé de l'économiste Augustin Cuvillier, de l'imprimeur de *La Gazette de Québec* de John Neilson et de Denis-Benjamin Viger, vieux sage agréé par toutes les chapelles, s'embarque de New York pour gagner Londres. Il tient à y exposer les griefs du pays au cabinet de St. James et à solliciter le rappel de l'acariâtre Dalhousie, un de ces Écossais plus loyaliste que le roi d'Angleterre.

Jeté en émoi par le dépérissement de George IV qui dépasse le 26 juin 1830, le cabinet promet d'examiner les griefs à brève échéance. Il « promeut » Dalhousie aux Indes et, après que son poste a été brièvement confié à James Kempt, il désigne comme nouveau gouverneur lord Aylmer. Il est assez piquant que sa femme, lady Aylmer, qui remonte d'Italie en juillet, assiste, entre deux séances de magasinage, à la Révolution à Paris même où elle séjourne du 27 jusqu'au 2 août¹³.

Lorsque le couple Aylmer, comme porté sur les ailes de Juillet, arrive à Québec en octobre 1830 pour emménager au somptueux Château Saint-Louis, quel est l'inventaire des journaux de la colonie ? C'est ce qu'il convient d'examiner maintenant pour mieux comprendre la suite des événements que j'analyserai dans leurs grandes lignes à partir de trois périodiques : *The Montreal Gazette*, *The Vindicator* et *La Minerve*.

Inventaire de la presse québécoise en 1830

Le ratio population – journaux dans le Québec de 1830 atteste de l'infériorité marquée des 460 000 francophones de la colonie vis-à-vis de ses 90 000 anglophones au timon des affaires tant dans la capitale (30 000 habitants et 45% d'anglophones) qu'à Montréal (30 000 habitants et 54% d'anglophones¹⁴).

À Québec le parti des « bureaucrates¹⁵ » jubile depuis que *Le Canadien*, pourtant « libéral modéré¹⁶ », fondé en 1806 par Pierre Bédard, est interrompu en 1825¹⁷. Seul l'archi-conservateur *Mercury* de la famille Carey, accouché en 1805, dispute son lectorat à l'honnête John Neilson qui, en 1796, a pris les commandes de *La Gazette de Québec* (bilingue) mise sur pied par William Brown en 1764.

À Montréal, parallèlement à une feuille bilingue sans mordant et où le français n'est guère utilisé que comme traduction servile de l'anglais, *The Star* ou *l'Etoile*¹⁸, on ne recense au total que deux journaux francophones. Il s'agit de *La Minerve*, étincelante et guerrière, implantée par Ludger Duvernay en février 1827 et de

l'éphémère *Observateur* de Michel Bibaud¹⁹. On compte aussi six journaux anglophones qui, s'ils témoignent à la fois des tendances progressiste et conservatrice de leur communauté linguistique, revêtent un poids inégal dans l'opinion selon qu'ils reflètent les vues de la classe d'affaires à prédominance écossaise ou de la gent laborieuse composée surtout d'Irlandais²⁰.

Des sommets du *Big Business* tonnent le *Herald*, créé en 1811, « tory » et « antipatriote²¹ », et l'ancienne *Montreal Gazette* bilingue et avant-gardiste de Fleury Mesplet²² que le banquier Thomas Andrew Turner a transformé en organe de droite unilingue en 1817. À la fin de 1830, alarmés par la montée d'une gauche anglophone, le *Herald* et la *Montreal Gazette* scellent une alliance stratégique quand Archibald Ferguson, le propriétaire du *Herald*, saborde la *New Montreal Gazette* qu'il a lancée en 1827 pour entamer la clientèle de son concurrent. Celui-ci, après s'être égayé du soulèvement de Paris sur un ton à moitié incrédule, en réalise soudainement le sérieux et s'attelle à la tâche d'en stigmatiser les répercussions locales jusque chez les étudiants qui charivarisent les Sulpiciens : « En 1830, après la révolution de Juillet en France, des étudiants en droit et en médecine escaladèrent le mur du prestigieux Collège de Montréal, pendirent un professeur en effigie et hissèrent le drapeau tricolore de la Révolution française sur le mât de l'institution²³ ».

En marge du *Herald* et de la *Montreal Gazette*, s'éteignent bientôt deux francs-tireurs « gauchistes ». Ce sont le *Canadian Courant and Montreal Advertiser*²⁴ de l'Américain Nahum Moher et le *Canadian Spectator* de Jocelyn Waller, acculé à la fermeture en 1829 à la suite d'escarmouches juridiques. Mais de leurs cendres jaillit en décembre 1829 le fulgurant *Irish Vindicator* des médecins philanthropes Daniel Tracey et Edmund Bailey O'Callahan, initiateurs de la première Saint Patrick en mars 1834 (trois mois avant la première Saint-Jean inaugurée par Duvernay).

Quel portrait de Juillet tracent *The Montreal Gazette*, *The Vindicator* et *La Minerve*? C'est ce que je veux reconstituer à

présent à l'aide de leurs récits et de leurs éditoriaux et en signalant ici et là certaines audaces de mise en page caractéristiques. Je ne compte toutefois pour rien le « Journal ecclésiastique » que Monseigneur Lartigue envisageait de parrainer pour contrer *La Minerve* et le *Vindicator*, et qui n'a pas vu le jour n'ayant été qu'un de ces « rêves métaphysiques » qu'il se proposait de dégonfler²⁵.

Juillet dans *The Montreal Gazette*

Tout comme le *Vindicator* et *La Minerve*, la *Montreal Gazette* de cette époque est un bihebdomadaire de quatre pages dont le premier tiers est consacré à des nouvelles de politique locale et internationale, le deuxième à l'éditorial et au courrier et le troisième aux faits divers et à la publicité. Tandis que *La Minerve* et la *Montreal Gazette* sont publiées le lundi et le jeudi, le *Vindicator* paraît le mardi et le vendredi.

La liaison Liverpool - New York étant la plus rapide des liaisons transatlantiques, c'est la *Montreal Gazette* qui décroche la primeur de Juillet et l'exploite abondamment. Elle l'affiche sur plusieurs colonnes coiffées d'un titre imprimé en de très gros caractères, dans un numéro spécial du mardi 7 septembre qui se lit comme un roman d'aventures palpitant :

« EXTRAORDINARY : REVOLUTION IN FRANCE²⁶ ».

Démarquant le reportage de près, l'éditorial du 9 attribue le renversement de Charles X aux conseils mal avisés de ses ministres et de Jules de Polignac dont le journal fournit par ailleurs le « rapport » circonstancié : « We leave it to our readers themselves to smile at the sophistry and silly reasoning which prevails throughout the whole of that very evenful document²⁷. »

Les ordonnances de Polignac restreignant le droit de vote et la liberté de la presse auront agi comme déclencheur et le roi, en définitive, pour les avoir sanctionnées, n'a qu'à s'en prendre à lui-même : « Charles X, in a fatal hour for himself, listened to the pernicious counsel of his Ministers, and issues Ordinances in

conformity with their recommendations. By this rash and inconsiderate act, he has lost to himself the Throne of France, – and become now a refugee from the capital of his Kingdom²⁸ ».

Le spectre de la violence²⁹ assombrit son avenir qui pourrait ressembler dans la pire des hypothèses³⁰, au martyr de son parent Louis XVI : « He has himself kindled the torch of another Revolution, and his late measures may bring his head to the scaffold, like his unfortunate predecessor Louis XVI³¹ ».

Le 16 septembre, Lafayette rejoue, comme en 1789, son rôle de rempart contre les débordements excessifs en se portant à Rambouillet à la tête d'un détachement de la garde nationale. Il a ressuscitée cette dernière, cependant que les paris sont ouverts au sujet de la succession entre le rejeton de la duchesse de Berri, le duc de Bordeaux, appuyé par Chateaubriand et Hyde de Neuville, et le vraisemblable Louis-Philippe qui semble s'être concilié les ambassades. Celui-ci, fidèle à la réputation de prodigalité de la maison d'Orléans³², pourvoie par ses largesses au rétablissement des blessés.

L'analyse de la *Montreal Gazette*, on le constate, oppose à une sorte de force fauve, de peuple instinct, la bride de la notabilité. Ce sont Lafayette et Chateaubriand, héros des Deux Mondes par surcroît, l'un par son épée au service de Washington et l'autre par sa plume ayant métamorphosé en poésie pure l'Amérique des origines telle qu'il en subsistait encore d'assez larges morceaux lorsqu'il vint y enrichir son exil en 1796. Lafayette et Chateaubriand, le duc de Bordeaux et le duc d'Orléans, rien que des nobles en somme, rien que de la dentelle. Nulle part, dans la *Montreal Gazette*, la possibilité d'une seconde République n'est évoquée, nulle part ses leaders, ceux qui ont fait les journées des 26, 27 et 28 sur le terrain, ni Farcy ni Arago, ni Charras, ne sont mentionnés.

Le 27 septembre, le calme impressionnant qui s'est installé dans Paris depuis le début du mois d'août arrache au scripteur de la

Montreal Gazette un cri d'admiration qu'il formule dans une prose ampoulée :

A successful termination has been the result of the recent revolutionary movements in France [...] History cannot show one instance in which a long established Government has been so completely overthrown in so short a space of time – with so little bloodshed – with such a display of moderation on the part of the insurgents – with such an unanimity of purpose and feeling as to its ultimate object, bearing down all ill-timed opposition – with such an unexpected commencement and such an honorable termination, as that which has just been performed in France³³.

À l'issue de son envolée, le scripteur de la *Montreal Gazette* nuance néanmoins ce bilan positif en mettant Louis-Philippe en garde contre des lendemains qui déchantent, sinon au détour de la rue, peut-être à l'Assemblée où abondent les députés républicanisants :

Louis Philip I will require some tact to sooth the public excitement consequent upon a revolution [...] However firmly the present King may imagine himself seated on the Throne, he may yet find some difficulty when the republican principles of the deputies come into full operation³⁴.

Le mardi 5 novembre, alors que l'onde de choc de Juillet se propage à la Belgique qui boute dehors les Prussiens, à l'Espagne, au Portugal, à l'Italie et jusqu'aux confins de Pétersbourg, la *Montreal Gazette* commet une nouvelle livraison spéciale, « Supplement - Highly important intelligence - Ten days later from Europe³⁵ ». Le ton change.

Décidément, cette réactualisation de la révolution mère de 1789 qui a ébranlé le globe pendant un quart de siècle en incluant l'odyssée de Bonaparte, ces nouvelles de France ne sont pas que de simples affaires domestiques. N'est-ce pas Thomas Jefferson qui disait : « Tout homme a deux patries, la sienne et la France » ?

De semblables maximes sont intolérables aux oreilles des Britanniques profonds qui sommeillent à la *Montreal Gazette*. Ils se réveillent en sursaut, le 11 novembre, pour vilipender « la

révolution » à domicile, au Collège de Montréal. On compare en effet ce dernier à l'École Polytechnique de Paris dont les étudiants se sont montrés particulièrement intrépides les 26, 27 et 28 :

« ANOTHER REVOLUTION !³⁶ »

In one of our late numbers we ventured to express our conviction, that the principles of revolution which first manifested themselves in France, and have since acquired some ascendancy in Belgium and Saxony, would soon spread [...]. We were not prepared, however, to witness the rapidity with which they are now gaining ground in Europe, much less to find them pervade any portion of North America, and certainly without the slightest idea that they were to break forth in the good city of Montreal ; yet such has been the case [...]³⁷

Pendant trois jours, raconte la *Montreal Gazette*, les Sulpiciens ont complètement perdu le contrôle de leurs élèves. Ceux-ci ont brûlé quelques-uns de leurs maîtres sous forme de mannequins, dont le Père Philippe Séry. Ils réclament en outre le retour de son prédécesseur Vincent Quiblier, jugé moins rétrograde, et chansonnent d'une « Collégiade » leur supérieur J.-A. Baile, Français fraîchement débarqué avec des idées d'ancien régime :

The students attending the College or Little Seminary of this city, particularly the younger members, have, since the departure of Mr. Quiblier from the superintendance of that institution, and the succession of Mr. Bayle to that office, complained of various grievances, which though they excited a feeling against their masters, yet did not burst forth into rebellion. It wanted but combination and an opportunity to fan it into open revolt and insurrection - and an occasion was not long in being found. The younger branches complained of the severity and frequency of the punishments, which under the new regime they suffered ; the older students [...] are said to have listened with disgust to the oft-repeated remarks of their French teachers upon the ignorance of the Canadians : all were offended at the reduction of time hitherto allowed for recreation and amusement, and at the extinction of the liberty of speech [...]

The events which succeeded remarkably coincide with many of the late proceedings in France [...]

During the three days, in which the students were in an insurgent state, the effigy of one of the masters was suspended in front of the College ; placards were posted about, inviting the students to

persist [...]; demands were [...] made for the abolition of punishment, extension of the hours of recreation, and various other rights, which were no doubt guaranteed to them by some *Charte* which had been violated³⁸; a comparison was instituted between the recent regulations of the masters with the arbitrary ordinances of the late King of France; the principal of the College was denounced as a Charles X who ought to be deposed; Mr. Sery [...] was openly compared to Prince Polignac; the remainder of the Professors were likened to the despotic ex-Ministers of France; and all eyes were turned towards Mr. Quiblier [...] as the King Philip [...]

The students of our College have risen [...] like those of the Ecole Polytechnique of Paris – like them they assumed the tricolor – and like them they were urged on in their victorious career by a Marseilles Hym, of which the following is a copy :

LA COLLEGIADÉ.

Air. — *Mon pere était pot.*

Allons ! mes braves compagnons,
 Volons à la victoire ;
 Hâ tons-nous de ceindre nos fronts
 Des lauriers de la gloire.
 Vrais sujets Anglois,
 Défendons nos droits
 D'une voix unanime
 Contre le Français
 Ne prêchant jamais
 Qu'un vil absolutisme.

Nous sommes fils de citoyens,
 Enfans de la patrie ;
 Soyons-en les fermes soutiens
 Contre la tyrannie ;
 Elevons nos voix
 Contre le Français
 Qui nous traite en Despote.
 Qu'il suive les lois,
 Respecte nos droits.
 Si non — à la REVOLTE.

Amis, arborons le drapeau
 Dans ces grands jours de fête,
 La LIBERTÉ ! ce nom si beau
 Sera notre conquête.
 Marchons aux combats
 Tous du même pas,
 Montrons notre vaillance.
 Ne reculons pas,
 Renversons à bas
 Ces rebuts de la France.

En clause de son compte rendu sur la révolte des élèves des Sulpiciens, la *Montreal Gazette* les fustige sous le quolibet de « boys » immatures incapables des exploits de leurs homologues français⁴⁰. Elle considère enfin qu'ils méritent amplement le fouet : « All ought certainly to have been well whipped⁴¹. » Il en va tout autrement dans un autre périodique animé par un Irlandais dont il convient de rappeler le profil.

Daniel Tracey et l'*Irish Vindicator*

On sait trop peu de choses du docteur Daniel Tracey, le seul des trente médecins de Montréal à mourir du choléra en cet été 1832 qui décima sept ou huit pour cent de la population. En 1825, il arrive de Dublin à l'âge de 31 ans, accompagné de sa sœur Ann et de son frère John avec lesquels il partage une existence frugale dont les loisirs sont consacrés à l'étude et à la lecture.

Son dévouement au chevet des malades et la probité de ses mœurs lui gagnent très tôt la sympathie de ses compatriotes irlandais émigrés et d'un large segment de la communauté francophone. Ainsi de Ludger Duvernay qui, lorsque le *Canadian Spectator* de Jocelyn Waller fait naufrage sur les écueils de la magistrature, le persuade de larguer le *Vindicator* à la rescousse de la gauche anglophone minoritaire.

Juillet, comme on le verra, lui fournit l'occasion d'exprimer avec chaleur ses convictions républicaines tout en se ralliant par pragmatisme, à court terme, à l'incertitude de Louis-Philippe. Tracey se trouve aspiré dans le tourbillon de la politique active, après avoir purgé un mois et demi de prison en janvier et février 1832 pour avoir osé qualifier d'« incubes oppressifs » les membres du Législatif. Il se présente alors contre le candidat du pouvoir, Stanley Bagg, dans une élection partielle déclenchée dans le quartier ouest de Montréal. Tracey ne la remporte de justesse, le 21 mai, que pour assister à la tuerie de trois de ses partisans, François Languedoc, Pierre Billet et Casimir Chauvin, sur lesquels la troupe ouvre le feu.

Cet épisode peu glorieux des annales politiques bas-canadiennes, que les historiens ont désigné par « massacre de Montréal », a eu pour épilogue les funérailles impressionnantes des victimes à l'église Notre-Dame en présence d'une foule de 5 000 personnes (le sixième de la population de la ville), et l'acquittement du colonel Macintosh par une cour de fantoches.

« L'intervention de la force armée contre des Canadiens français, sanctionnée par les autorités britanniques [...], témoignait de l'acuité des problèmes ethniques, sociaux et politiques que connaissait le Bas-Canada⁴² », commente France Galarneau dans son article sur Tracey dans le *Dictionnaire biographique du Canada*. « Elle laissait présager également de nouveaux troubles. Le fossé entre patriotes et bureaucrates se creusait davantage à partir de cette date, et cette situation conflictuelle allait s'envenimer pour conduire aux événements de 1837⁴³. »

Sans jamais avoir siégé sur la banquette des députés où lord Aylmer n'en voulait à aucun prix, Daniel Tracey est veillé par cinq cents âmes en peine recueillies aux abords de sa maison. Il expire le 18 juillet 1832, foudroyé par le choléra qu'il avait pour ainsi dire embrassé à bras le corps avec toute sa compassion pour l'infortune.

Dans l'hommage ambigu qu'elle lui rend le lendemain, l'immobiliste *Montreal Gazette* dissimule mal, sous le mot « animosity », l'antipathie que les vues généreuses et la manière franche et prononcée de Tracey lui inspiraient : « We have buried our animosity in the dust, and we carry not our political warfare beyond the grave⁴⁴ ». Rappelons à présent comment Tracey avait perçu la révolution française.

Juillet dans le *Vindicator* : « The great body of the nation is republic⁴⁵ »

Manière franche et prononcée : « The French Revolution [...] breaks among us⁴⁶ », synthétise d'emblée Tracey, le 10 septembre 1830, aussitôt après que les premières éphémérides de Juillet ont été dévoilées par la *Montreal Gazette*. Juillet renoue avec 1789

qu'il s'agit de parfaire après l'interruption de l'Empire et de la Restauration.

Manière franche et prononcée : en se questionnant sur l'utopie ou la meilleure forme de gouvernement possible – « What form of Government will France assume ? » –, Tracey répond sans ambages que « the great body of the nation is republic », mais que « there prevails an opinion that such a Government is insulted to France⁴⁷ ». Il ajoute que les temps ne sont pas encore assez mûrs pour la véritable démocratie incarnée parmi les hommes du jour dans la personne du « vétéran de la liberté » Lafayette :

LA FAYETTE,
VETERAN DE
LA LIBERTE
1789-1830

Par son caractère pacifique et sa brièveté⁴⁸, Juillet ne mérite que des éloges dans son *modus operandi* : « There can be no example [...] so splendid [...] to show how the people should act when attempted to be trodden down by the accursed tyranny of men, who seem to think nations born for their pleasure and to lick the dust beneath their feet⁴⁹ ».

En attendant qu'un parti républicain (alors en gestation autour d'Armand Carrel), apparaisse comme un parti de gouvernement réaliste, et sans préjuger des chances de « Napoléon II » pour l'avenir, Tracey se demande à quel fantôme de la monarchie Lafayette devrait passer provisoirement le flambeau. Il lorgne vers Orléans : « Should Monarchy prevail - which now must be on the most limites scale - Who will be King ? Orléans ?⁵⁰ »

Du moins le tandem Lafayette – Orléans offre-t-il par ses antécédents paramilitaires (Lafayette auprès des *Insurgents* puis à la tête de la garde nationale en 89 et Louis-Philippe à l'état-major de Dumouriez à Valmy en 1792), la garantie qu'en cas de besoin l'armée va marcher. Ce ne saurait être le cas avec un rejeton de la

dynastie avilie des Bourbons ramenés sur le trône après Waterloo dans les fourgons de la Coalition⁵¹.

Advenant une internationalisation de Juillet qu'il discerne avec lucidité longtemps avant qu'elle ne surprenne les folliculaires de la *Montreal Gazette*, la Grande-Bretagne, selon Tracey⁵², ne se résoudrait pas à relancer l'alliance contre-révolutionnaire de 1793-1815 : « As for the interference of foreign powers we can scarcely suppose England will make a fool of herself a second time. – The continental Kings who have occasion to tremble for themselves may be more disposed to do so⁵³. »

Toujours sur la brèche, Tracey en arrive presque à souhaiter, le 1^{er} octobre, une pareille éventualité belliciste qui remobiliserait les masses à l'échelle de l'Europe entière :

It appears certain that the new Government of France has its apprehensions, and that it is preparing to meet events, if not to anticipate the intentions of the allied aristocracy of the world [...] Indeed it would be good for France, if some demonstration of hostility was to be made by foreign power. It would be the most probable way of setting the public mind down to the new order of things [...] The Republicans & Orléans party would go hand in hand, and France would have, as before, the opportunity of showing her greatness, at the expense of her enemies⁵⁴.

D'une semaine à l'autre, en guise de délassément à ces propos sérieux, Tracey sert à ses lecteurs une pièce de vers épique dans le goût de l'époque, « The Tri-coloured Flag⁵⁵ » d'un dé-nommé Tremont ou une « Ode Written for the Celebration of the French Revolution in the City of New York⁵⁶ » d'un certain Samuel Woodworth.

Sur le plan philosophique dans lequel s'insèrent ses réflexions du 9 novembre, les origines prétendument divines de la royauté lui paraissent grossièrement obscurcies dans plusieurs monarques dont le duc de Brunswick en Westphalie :

Europe seems likely to make one general clearing out of [...] unnatural and absurd governments ; aristocratical profligacy and

profuseness ; and of those unpius doctrines which would persuade us that some of the greatest fools on earth (the Duke of Brunswick for instance) were the immediate emanations from God and appointed by divine favour to regulate our concerns⁵⁷.

Le 23 novembre Tracey revient à la charge sur ces deux points qui retiennent son attention durant tout l'automne. C'est avant que la caution des banquiers Lafitte et Périer et des penseurs Thiers et Guizot n'assurent au régime de Louis-Philippe sa stabilité, c'est-à-dire sa foi dans la supériorité des armes françaises dans l'éventualité d'un nouveau *shake up* du Vieux Continent. Tracey se dit convaincu que les têtes couronnées ne sont pas mieux meublées, par essence, que les têtes du commun :

It is beyond doubt certain, that Europe tired of its various despotisms, is verging fast towards republicanism ; and were the sword to be drawn in the present quarrel, that period would be accelerated, when there must be an annihilation of the European thrones. Despotism may suit well enough with dark and unenlightened nations, but wherever civilization prevails, and the informed mind exists, it is in vain to suppose that the trappings of royalty will be able to influence men. This may be known for certain, that the human eye does not gaze on their splendors with the same intensity as formerly ; and that frequently in the midst of the pomp and parade of Kingly power, the question will intrude itself : whence is all this derived ?⁵⁸

Dans l'esprit de Tracey, le mouvement irrésistible amorcé par 89 devrait s'imposer de manière définitive vers 1880, ce en quoi il vise très juste comme la suite l'a démontré avec l'entrée définitive de la France en république à partir de 1870 : « The people of Europe, ere half a century passes over, will share among themselves, for their own comfort, all that which goes to aggrandise a few individuals. The only thing that may retard such a fate is to lighten the burthens and oppressions under which the people labour ». « Réduire le poids des fardeaux et de l'oppression sous lesquels peine le peuple⁵⁹ » : tel fut le sens donné à sa vie par le médecin philanthrope Daniel Tracey, une figure injustement oubliée de l'histoire du Québec.

Juillet dans la *Minerve* de Ludger « Pensez-y bien » Duvernay

Tandis que Tracey ne peut s'empêcher d'humecter d'une goutte de vitriol sa plume idéaliste, son ami Ludger Duvernay distille l'humour dans les colonnes de sa *Minerve*. Anonymes comme le sont d'une manière générale les colonnes de journaux en 1830 au Bas-Canada, celles de *La Minerve* s'émaillent du plus cocasse des pseudonymes : « Pensez-y bien ». C'est alors un catalogue de signatures empruntées auxquels ne dédaignent de contribuer ni « Publicola » Papineau ni le grenouillant Mgr Lartigue se commettant sous une dizaine de masques allant d' « Un catholique » à « Un autre catholique » et d' « ABC » à « XYZ » en passant par « Idem » et « Votre Père gardien⁶⁰ ».

Cette myriade de « Pensez-y bien » constelle donc une toile où l'humour le dispute à l'énonciation courante livrée sans lourdeur superflue. « Pensez-y bien » cocasse, le 7 octobre : « Charles X était dans une telle ignorance de ce qui se passait, qu'au milieu des fusillades du 28 on a intercepté un ordre adressé au comte Girardin pour organiser une partie de chasse pour le lendemain⁶¹ ». « Pensez-y bien » courant, le 4 novembre : « La modération du peuple de Paris et l'ordre qui a régné au milieu même d'une lutte improvisée [...], ont révélés les vertus civiles des masses, vertus dont elles avaient depuis longtemps la certitude intérieure, mais qu'une semblable révolution pouvait seule mettre au jour⁶² ».

Globalement Duvernay partage avec Tracey la vision d'une république à moyen terme et d'une monarchie d'arrière-saison dans l'immédiat, et s'en explique dans deux paragraphes complémentaires, le 18 novembre :

On préférera encore longtemps sans doute la monarchie mitigée, parce qu'elle est dans les mœurs, parce qu'elle est l'anneau final d'une chaîne à laquelle se rattachent toutes les autres institutions, qu'il faudrait autrement renouveler en entier ; parce qu'enfin elle offre plus de garanties que la république pour la sûreté extérieure et les relations pacifiques avec les autres états de l'Europe.

De tous les changements possibles, la république seule apparaît dans le lointain avec quelque probabilité ; mais la république n'est

pas populaire en France, ce nom rappelle encore les souvenirs de terreur de 1793⁶³.

Qu'est-ce à dire sinon que le perspicace Duverney désavoue ceux qui voudraient définir 1789 par son seul épisode tragique de 1793-1794 ? « Pensez-y bien » des 9 septembre et 4 novembre :

Électeurs, pensez-y [...] La nouvelle Révolution [...] pourrait [...] avoir quelque influence sur nos affaires du pays [...] Nos ennemis politiques, s'armant [...] de tous les raisonnements hypocrites dont ils se servirent pendant l'ancienne Révolution, prétendront trouver partout des conspirations [...] pour se donner moyen de nous calomnier et de nous opprimer [...] Ces conséquences sans doute ne sont nullement certaines, mais elles sont possibles [...]⁶⁴

Nous savons qu'il fut un tems peu éloigné, alors qu'on trouvait dans la première révolution [...] un prétexte pour asservir toute opinion indépendante et tout esprit de liberté [...], où la moindre expression de sympathie pour la France eût trouvé son prix dans les fers et la prison⁶⁵. Ces tems sont heureusement passés ; les gouvernements se sont instruits et ont connu leurs vrais intérêts, et les peuples [...] ont appris bien des choses depuis un demi-siècle [...] Des mandataires consciencieux et zélés peuvent déjouer toutes les trames [...] Pensez-y⁶⁶ !

Dès 1830 Duverney récuse « la doctrine de l'obéissance passive » ou de « la soumission due aux Puissances établies dans l'ordre civil » qu'invoque Mgr Lartigue le 25 juillet 1837, lors du sacre de son coadjuteur Ignace Bourget, pour anathématiser les leaders de la Rébellion. Duverney ne démêle en l'occurrence dans le duc de Bordeaux qu'un « héritier du roi déchu » ayant « conservé toutes les haines et tous les ressentiments de sa famille » et qui pourrait être tenté « quelque jour, par un coup d'éclat [...], de briser les entraves des lois, et de venger son autorité des atteintes des deux révolutions⁶⁷ ». Quant à Talleyrand l'« incontournable », comme on dirait de nos jours, lui inspire un « Pensez-y bien » humoristique : « Le *Voléur* nous dit que le prince de Talleyrand étant appelé à faire serment [...] s'est écrié : "Celui-ci sera le treizième, Dieu veuille que ce soit le dernier⁶⁸" ».

À l'instar de Tracey, Duvernay bat le tambour des hymnes patriotiques, des *Trois couleurs* à *La Parisienne* de Casimir Delavigne que le ténor Adolphe Nourrit allait cocoriquant dans tous les théâtres de la Ville-Lumière :

Peuple français, peuple de braves,
 La Liberté rouvre ses bras ;
 On nous disait : Soyez esclaves !
 Nous avons dit : Soyons soldats! [...] ⁶⁹

Le 14 octobre il étale en page frontispice la *Marseillaise* dont Nourrit bariole de manière impromptue ses prestations dans *La Muette de Portici* de François Auber ⁷⁰.

Durant tout l'automne la *Minerve* mousse avec brio une souscription en faveur des éclopés des Glorieuses et sert de boîte aux lettres aux protagonistes de la bataille du Collège de Montréal qui rebondit le 14 juillet 1835 : « Ce jour-là [...], anniversaire de la prise de la Bastille [...], les fenêtres de la chambre du supérieur, M. Baile, volaient en éclats. Plus tôt, on avait jeté dans la cour un chiffon sur lequel il était représenté pendu, avec des oreilles d'âne ⁷¹ ».

La campagne de souscription en faveur des éclopés des Glorieuses est un chef-d'œuvre d'ironie qui débute le 14 octobre par un exorde incorporant Sa Gracieuse Majesté Britannique à une collecte de fonds similaire en Angleterre :

Une souscription est ouverte au bureau de la *Minerve* en faveur des Français victimes des 27, 28 et 29 juillet. Les sommes versées le 15 août entre les mains de M. Lafitte se montaient à plusieurs millions de francs ; l'Angleterre en avait fourni une proportion considérable. On assure que Sa Gracieuse Majesté le Roi Guillaume Quatre a souscrit deux cents livres sterling. On voit aussi que des sommes considérables ont été souscrites dans les États-Unis ⁷².

Cet exorde s'enchaîne le 25 octobre à un pétillant *follow up* appelant à une extension de la bienfaisance à Trois-Rivières et Québec :

« SOUSCRIPTION EN FAVEUR DES VICTIMES DES 27, 28 ET 29 JUILLET ». L'Appel que nous avons fait dans notre feuille du 14 courant ne pouvait manquer d'être entendu des Canadiens. L'exemple honorable de l'Angleterre et de son Gracieux Souverain Guillaume IV, a été suivi avec empressement par un nombre de citoyens de Montréal ; il le sera, nous n'en doutons pas, par ceux des campagnes et des districts de Québec et des Trois-Rivières. [...] Nous invitons donc nos concitoyens à souscrire n'importe pour quelle somme ; mais en aussi grand nombre que possible afin de prouver que, comme l'Angleterre et la France, ils ont l'arbitraire en horreur. Le montant des souscriptions sera envoyé à Mr. Lafitte par Mr. Fabre, libraire de cette ville⁷³.

L'ensemble du topos est clôturé, le 15 novembre, par un cri du cœur d' « un Québécois » éperdu et qui ne veut pas demeurer en reste :

À l'éditeur de la *Minerve*

Monsieur,

Tandis que [...] chacun se hâte de secourir les victimes d'une si noble révolution pour la liberté, Québec seul peut-être sur ce continent semble ne point prendre part à ce grand triomphe [...]

Je ne sais si l'absolutisme a plus de partisans à Québec qu'à Montréal ; si c'était le cas, nous aurions sujet de déplorer l'absence des plus nobles sentiments [...]

Quelqu'un pourrait penser [...] que nous sommes intimidés par le siège du gouvernement colonial [...]

Non, les Québécois ne refuseront pas d'ajouter leur humble don à celui de Montréal et de l'Angleterre, et ainsi payeront le juste tribut que l'homme libre doit à ceux qui se sont voués, au milieu du sang et de la mitraille [...], à leur patrie et à la liberté, dont la cause est commune à tous les hommes⁷⁴.

Conclusion

Les opinions sont formelles :

Les nouvelles de la France de 1830 ont manifestement passionné les Patriotes et d'une certaine façon réactualisé le souvenir de 1789 [...] On a vu dans les rues de Montréal des mouchoirs à l'effigie de Louis-Philippe ; le mot « citoyen », dans les interpellations, a dans certains cas remplacé le « Monsieur » traditionnel. On a voulu changer le nom de « Dalhousie Square » pour celui de « Place de la Liberté »⁷⁵.

De 1830 à 1837, sous Aylmer puis Gosford, il est patent que le climat social se dégrade jusqu'à devenir irrespirable, vicié totalement par l'immigration cholérique intensive des années 1832-1834. Ceci est particulièrement tangible dans cette échappée éloquente du 16 février 1832, redoutant une éventuelle diaspora de minorisés :

Notre pays se trouve dans des circonstances bien critiques et il faudra peut-être une révolution pour le mettre dans une situation plus naturelle et moins précaire [...] Une séparation immédiate d'avec l'Angleterre est le seul moyen de conserver notre nationalité. Plus tard, lorsque l'émigration aura rendu nos adversaires nos égaux en nombre, plus hardis et moins généreux, ils nous priveront de nos libertés, ou nous aurons le sort de nos malheureux compatriotes, les Acadiens. Croyez m'en, c'est le sort qui nous est réservé si nous ne nous hâtons de nous rendre indépendans⁷⁶.

En bordure du Richelieu, une colonne de la liberté commémore encore aujourd'hui le *meeting* houleux du 23 octobre 1837 à Saint-Charles où Louis-Joseph Papineau parut avant de s'éclipser aux États-Unis dans l'intention d'y trouver un soutien qui lui fut dénié. Les francophones du Bas-Canada s'étant montrés tièdes envers les Yankees lors des tentatives d'invasion de 1765 et 1812, ceux-ci se sont d'ores et déjà cantonnés dans leur posture historique de « neutralité bienveillante » assortie de dérapages tactiques avec l'Union forcée de 1840 et la Confédération de 1867.

Papineau croyait que le Québec pouvait conserver son caractère francophone au sein des États-Unis. Il n'avait sans doute pas tort malgré l'exemple navrant de la Louisiane que Jean-Jacques Lartigue voyait au bout de sa mire dans son épistole du 24 avril 1837 au missionnaire G. A. Belcourt de la Rivière-Rouge :

Nous avons eu, cet automne, notre petite révolution française ; et il n'a pas tenu à nos soit-disant patriotes que nous ayons conquis notre indépendance, pour crever ensuite de faim ou pour devenir les jouets de nos voisins des États-Unis qui nous auraient engloutis dans leur immense population peut-être cent ans plus tôt que la population britannique [...] ne pourra le faire⁷⁷.

Ni l'Union avec le Haut-Canada, rejetée par la Chambre d'assemblée, ni la Confédération de 1867 avec l'Ontario, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick, concoctée par une poignée de politiciens, ni l'adjonction subséquente de six autres provinces à cette fédération où le poids du Québec n'a cessé de s'éroder au fil des années, n'ont subi l'épreuve du référendum démocratique dont le parti de René Lévesque entend s'autoriser pour les invalider et commencer à réécrire à rebours cette médiocre page d'histoire dans un climat de ferveur tranquille.

NOTES

¹ Marc Angenot, *1889 : un état du discours social*, Longueuil, Préambule, coll. « L'Univers des discours », 1989, p. 1112.

² William Godwin en 1794 : *Things As They Are or The Adventures of Caleb Williams*, ou Custine en 1835 : *Le monde comme il est*, chez le fastueux éditeur Eugène Renduel qui en connaît tous les replis.

³ J'emprunte ces distinctions fécondes entre utopie-programme et utopie en acte à Jean-Michel Racault qui a dressé ni plus ni moins que la somme des utopies-programmes dans son encyclopédique *Utopie narrative en France et en Angleterre 1675-1761*, Oxford, The Voltaire Foundation, 1991.

⁴ Henri Linguet, *Mémoires sur la Bastille*, Londres, T. Spilsbury, 1783.

⁵ Michel Vovelle, « L'histoire et la longue durée », in Jacques Le Goff, Roger Chartier et Jacques Revel, *La nouvelle histoire*, Paris, Retz, 1978, p. 316.

⁶ René de Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-Tombe*, Lausanne, Éditions Rencontre, 1968, vol. III, p. 525.

⁷ Simone de Beauvoir, *Tous les hommes sont mortels*, Paris, Gallimard, 1946, p. 448.

⁸ Gilles Chaussé, *Jean-Jacques Lartigue, premier évêque de Montréal*, Montréal, Fides, 1980, p. 177.

⁹ Guillaume de Bertier de Sauvigny, *La Révolution de 1830 en France*, Paris, Armand Colin, 1970, p. 149-153.

¹⁰ Louis-Joseph Papineau, « le Mirabeau de l'Amérique du Nord » comme le surnomme le journal *La Minerve* pour souligner à la fois son ascendant sur le populaire et son éloquence à la tribune.

¹¹ Le Conseil législatif rejette 21 de 79 résolutions présentées par la Chambre et en retourne 22 pour amendements. Cf. Denis Monière, *Ludger Duvernay et la révolution intellectuelle au Bas-Canada*, Montréal, Québec-Amérique, 1987, p. 63.

¹² Brian J. Young et John A. Dickinson, *Brève histoire socio-économique du Québec*, Sillery, Septentrion, 1992, p. 130.

¹³ « Le mardi matin, 27 juillet, lady Aylmer voyageant en hâte d'Italie vers l'Angleterre pour rejoindre son époux qui venait d'être nommé gouverneur du Canada, entra dans Paris, en seule compagnie de sa femme de chambre. Ayant observé, en passant par le faubourg Saint-Antoine, un nombre insolite de personnes qui se tenaient dans les rues et des soldats postés aux coins, elle dit à sa camériste de s'enquérir auprès du postillon sur ce que cela signifiait. » « Madame, répondit l'homme, c'est une révolution ». David H. Pinkey, *La Révolution de 1830 en France*, Paris, Presses universitaires de France, 1988, p. 118.

¹⁴ J'obtiens le chiffre de 90 000 anglophones ou « 16% » de la population globale de 550 000 dans Jacques Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, t. 2, Sillery, Septentrion, 1996, p. 254; et la population de « 45% » d'anglophones à Québec et de « 54% » à Montréal dans Fernand Ouellet, *Le Bas-Canada 1791-1840*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1976, p. 251;254. « À partir de 1831, la majorité de la population de Montréal est d'origine britannique et le restera

pendant 35 ans », relève Paul-André Linteau, *Brève histoire de Montréal*, Montréal, Boréal, 1992, p. 65. En 1841, Ouellet inventorie « 61% » de chefs de famille anglophones à Montréal. Fernand Ouellet, *op. cit.* p. 254. Avant de décroître pendant la deuxième moitié du siècle, cette proportion d'anglophones à Montréal culmine dans les années qui précèdent la Confédération comme corrobore Mason Wade dans ce tableau bichromatique de la ville en 1861 : « Les hommes qui tenaient les rênes du pouvoir à Montréal étaient surtout des Canadiens anglais. En fait, la population était plus anglaise que française en 1861 et les rues étroites et sordides du vieux quartier français contrastaient étrangement avec les magnifiques domaines anglais, construits sur les pentes du Mont-Royal par les magnats de la traite des fourrures, dont les descendants étaient devenus marchands, banquiers et industriels. » Mason Wade, *Les Canadiens français de 1760 à nos jours*, t. 1, Ottawa, Cercle du livre de France, 1963, p. 369.

¹⁵ Grosso modo 147 anglophones et 47 francophones rémunérés respectivement 394 et 276 louis par année. Voir Denis Monière, *op. cit.* p. 93.

¹⁶ André Beaulieu et Jean Hamelin, *Les journaux du Québec de 1764 à 1964*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1965, p. 179.

¹⁷ L'accommodant Étienne Parent le relancera en mai 1831.

¹⁸ *The Star/Étoile* paraît de décembre 1827 à décembre 1830.

¹⁹ *L'Observateur* ne paraît que pendant un an, soit de juillet 1830 à juillet 1831.

²⁰ Ces derniers sont employés pour un bon nombre à la construction du canal Lachine. Il faut ouvrir la voie du Saint-Laurent aux Grands-Lacs pour favoriser l'essor du Haut-Canada qui dans l'intervalle ne cache pas ses visées annexionnistes sur Montréal dans l'éventualité où l'Union échouerait. « Annexer le port de Montréal comme port d'entrée du Haut-Canada ». Cf. Camille Bertrand, *Histoire de Montréal*, t. 1, Montréal, Beauchemin, 1942, p. 95. Dans une lettre du 8 mai 1834, « le gouverneur Aylmer écrivait à lord Stanley qu'il verrait avec plaisir l'annexion de l'Île de Montréal au Haut-Canada ». *Ibid.*, p. 96.

²¹ André Beaulieu et Jean Hamelin, *op. cit.*, p. 100.

²² Mesplet publie la *Gazette de Montréal* de 1785 jusqu'à sa mort en 1794.

²³ Brian J. Young et John A. Dickinson, *op. cit.*, p. 184.

²⁴ *The Canadian Courant and Montreal Advertiser* paraît de 1807 à 1834.

²⁵ Il ne faut pas laisser « le temps aux Journaux démocrates, qui pullulent en ce pays, de verser le poison de leurs erreurs parmi nos peuples sans leur présenter l'antidote », expose Lartigue à son vis-à-vis Panet, évêque de Québec, le 11 septembre 1830; « voici le moment le plus pressant peut-être qu'il y ait eû pour la Province, d'y établir sur un bon pied un Journal ecclésiastique, afin de contrecarrer les diatribes révolutionnaires qui vont retentir, et qui ont déjà commencé à paroître, dans tous nos papiers ». Cf. Yvan Lamonde, *La philosophie et son enseignement au Québec (1665-1920)*, Montréal, Hurtubise HMH, 1980, p. 62.

²⁶ *The Montreal Gazette* « *Extraordinary* », 7 septembre 1830, p. 1.

²⁷ *The Montreal Gazette*, 9 septembre 1830, vol. XXXVIII, n° 72, p. 2.

²⁸ *Ibid.*

²⁹ « Violence was finally resorted to by the people, and our columns of today are amply filled with the details of the carnage and bloodshed which has resulted from the insurrection. » Cf. *Ibid.*

³⁰ S'il ne se verrouille pas hermétiquement à Rambouillet où il a battu en retraite et si la crise devait s'aggraver en dépit des apparences: en dernière heure, « the Provisional Commissioners have restored order and tranquility to an agitated nation ». Cf. *Ibid.*

³¹ *Ibid.*

³² Dans le dos des Bourbons, la maison d'Orléans a toujours soigné sa popularité.

³³ *The Montreal Gazette*, 27 septembre 1830, vol. XXXVIII, n° 77, p. 2.

³⁴ *Ibid.*

³⁵ *Supplement Montreal Gazette Office*, 5 novembre 1830, p. 1.

³⁶ Ce point d'exclamation, dont *La Gazette* compassée n'est pas prolix, excède d'une bonne moitié la hauteur du titre.

³⁷ *The Montreal Gazette*, 11 novembre 1830, vol. XXXVIII, n° 90, p. 2.

³⁸ La Charte octroyée par Louis XVIII en 1815 garantissait un minimum de droits et de libertés que supprimaient les ordonnances de Polignac fatales à Charles X. Comme on s'en réclamait avec insistance à gauche, la réaction s'empara du mot pour le persifler.

⁴⁰ « [T]he boys of Montreal fancy themselves possessed of the energy and patriotism of the citizens of Paris !!! ». Cf. *Ibid.* Trois points d'exclamation, un comble dans la rigoriste *Gazette*.

⁴¹ *Ibid.*

⁴² France Galarneau, « Daniel Tracey », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. VI : 1821 à 1835, 1987, p. 865.

⁴³ *Ibid.*

⁴⁴ *The Montreal Gazette*, 19 juillet 1830, vol. XL, n° 74, p. 2.

⁴⁵ *The Vindicator and Canada Advertiser*, 10 septembre 1830, vol. III, n° 20, p. 3.

⁴⁶ *Ibid.*

⁴⁷ *Ibid.*

⁴⁸ « [S]udden commencement [...], speedy termination ». Cf. *Ibid.*

⁴⁹ *Ibid.*

⁵⁰ *Ibid.*

⁵¹ « [...] a family which owed its restoration to its Country's disgrace ». Cf. *Ibid.*

⁵² « England is taught a lesson ». Cf. *Ibid.*

⁵³ *Ibid.*

⁵⁴ *The Vindicator and Canada Advertiser*, 1^{er} octobre 1830, vol. III, n° 26, p. 3.

⁵⁵ *The Vindicator and Canada Advertiser*, 28 septembre 1830, vol. III, n° 25, p. 4.

⁵⁶ *The Vindicator and Canada Advertiser*, 7 décembre 1830, vol. III, n° 45, p. 2.

⁵⁷ *The Vindicator and Canada Advertiser*, 9 novembre 1830, vol. III, n° 37, p. 3.

⁵⁸ *The Vindicator and Canada Advertiser*, 23 novembre 1830, vol. III, n° 41, p. 3.

⁵⁹ *Ibid.* Traduction française de Pierre Monette.

⁶⁰ Gilles Chaussé, *op. cit.*, p. 238-241.

⁶¹ *La Minerve*, 7 octobre 1830, vol. IV, n° 68, p. 2.

⁶² *La Minerve*, 4 novembre 1830, vol. IV, n° 76, p. 3.

⁶³ *La Minerve*, 18 novembre 1830, vol. IV, n° 80, p. 3.

⁶⁴ *La Minerve*, 9 septembre 1830, vol. IV, n° 58, p. 3.

⁶⁵ « Les fers et la prison » désignent ici vraisemblablement par euphémisme l'échappage du « révolutionnaire américain » David McLane à Québec le 21 juillet 1797, tout ensemble pendu pendant vingt-cinq minutes comme le rapporte Philippe Aubert de Gaspé dans *Les anciens canadiens*, puis décapité et brûlé au lieu dit de « la côte à Coton, au pied des Glacis en dehors de l'ancienne Porte Saint-Jean ». Raymond Boyer, *Les crimes et châtements au Canada français du XVII^e au XX^e siècle*, Montréal, Cercle du livre de France, 1966, p. 127.

⁶⁶ *La Minerve*, 4 novembre 1830, vol. IV, n° 76, p. 3.

⁶⁷ *Ibid.*

⁶⁸ *La Minerve*, 7 octobre 1830, vol. IV, n° 68, p. 2.

⁶⁹ *La Minerve*, 27 septembre 1830, vol. IV, n° 65, p. 1.

⁷⁰ « En ce temps-là, le docteur Louis Véron était directeur de l'Opéra, et il faisait reprendre la *Muette de Portici*, ce beau drame lyrique, qui avait tant allumé les esprits de la veille de 1830, et au bruit duquel s'était vite faite la révolution belge, à Bruxelles. À cette reprise, Adolphe Nourrit, chargé du rôle de Mas-Aniello, se montrait, à un moment, sur la scène, dans son costume de pêcheur napolitain et en tenant à la main un drapeau tricolore. Les jeunes gens, encore tout pleins des souvenirs de ce qu'on appelait la grande semaine, lui demandèrent la *Marseillaise*, et le grand ténor chantait de sa voix si grave et si sonore l'hymne de Rouget de l'Isle ». Juste Olivier, *Paris en 1830*, Paris, Mercure de France, 1951, p. 39.

⁷¹ Gilles Chaussé, *op. cit.*, p. 188.

⁷² *La Minerve*, 14 octobre 1830, vol. IV, n° 70, p. 3.

⁷³ *La Minerve*, 25 octobre 1830, vol. IV, n° 73, p. 3.

⁷⁴ *La Minerve*, 15 novembre 1830, vol. IV, n° 79, p. 3.

⁷⁵ Jean-Paul Bernard et Michel Grenon, « La Révolution française et les Rébellions de 1837 et 1838 dans le Bas-Canada », in Sylvain Simard, *La Révolution française au Canada français*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1991, p. 26-27.

⁷⁶ *La Minerve*, 16 février 1832, vol. VI, n° 2, p. 1.

⁷⁷ Gilles Chaussé, « L'Église canadienne et le mouvement révolutionnaire, de 1775 à 1837 », in Pierre H. Boulle et Richard A. Lebrun, *Le Canada et la Révolution française*, Montréal, Centre interuniversitaire d'études européennes, 1989, p. 141.